

Rapport financier annuel **2009**

BricoDeal

Attestation du responsable

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le rapport annuel sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant page 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Jérôme TEISSEIRE
Président du Directoire

- 4 à 11** [Rapport de gestion présentée à l'assemblée générale ordinaire en date du 22 juin 2010 sur la situation financière au 31 décembre 2009 de la société et sur les comptes consolidés du groupe
- 12 à 14** [Rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la société (en application de l'article L 225-68 du code de commerce) exercice 2009
- 15** [Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Bricodeal s.a. exercice clos le 31 décembre 2009
- 16-17** [Bilan au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)
- 18 à 23** [Extrait de l'annexe au 31 décembre 2009 des comptes sociaux de Bricodeal s.a.
- 24 à 26** [Etats financiers consolidés du groupe Bricodeal état de situation financière
- 27 à 42** [Annexe au 31 décembre 2009 des comptes consolidés du groupe Bricodeal
- 43** [Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels exercice clos le 31 décembre 2009
- 44** [Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés exercice clos le 31 décembre 2009

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre Société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2009 et de vous présenter également notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

[1] Rapport sur la situation et l'activité de la société Bricodeal

A - Activité et résultats

1 - Nous vous précisons tout d'abord qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation

Au cours de cet exercice, le montant hors taxes de nos prestations s'est élevé à 2.115.800 € contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée 1.967.583 €.

Notre chiffre d'affaires a donc augmenté en cours d'exercice en valeur absolue de 148.217 € soit d'environ 7,53 % en valeur relative.

Le produit de nos prestations a permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de 15.299 € contre pour l'exercice précédent, un résultat bénéficiaire de 54.922 € soit une diminution en valeur absolue de 39.623 €.

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de 6.372.023 € contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 5.259.693 € soit une augmentation en valeur absolue de 1.112.330 € soit d'environ 21,15 % en valeur relative.

Le résultat net, compte tenu des impôts et des charges et produits exceptionnels est un bénéfice de 6.251.611€ contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 3.955.384€ soit une augmentation en valeur absolue de 2.296.227 € soit d'environ 58,05 % en valeur relative.

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations de 324.653 €,
- d'une dotation aux provisions pour départ à la retraite, de 3.405 €,
- d'une dotation aux provisions pour impôts 913.518 €,
- de frais financiers pour 377.147 € contre pour l'exercice précédent des frais d'élevant à 656.693 €.

et après inscription en produits :

- des dividendes reçus de nos filiales pour 6.032.134 € contre pour l'exercice précédent, des dividendes s'élevant à 5.451.221 €.

2 - En sa qualité de holding animatrice, notre Société a continué de facturer à ses filiales l'ensemble des prestations qu'elle accomplit pour leur compte et qui ont augmenté durant l'exercice 2009 du fait notamment de l'augmentation de la masse salariale.

3 - Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

4 - Les investissements de l'exercice se sont élevés à 438 K€ ; ils ont concerné principalement l'acquisition de matériel de bureau et informatique.

B - Evolution de la situation financière de la société Analyse des principaux risques

Le ratio d'endettement financier de notre société s'est amélioré à 24,69 % contre 36,37 % en 2008.

Les risques auxquels notre Groupe est confronté sont relatés dans le rapport de gestion de groupe, notre société n'étant pas exposée à des risques particuliers.

C - Filiales ou sociétés contrôlées Prise de participations

1 - Les résultats

Pendant l'exercice 2009, les résultats de l'activité de nos filiales s'expriment par les chiffres ci-après :

Secteur d'activité	C.A. HT	Résultat net
Fourniture de produits de bricolage à des revendeurs	77.083.879 €	-1.670.375 €
Vente aux professionnels du bâtiment	108.145.047 €	10.586.021 €
Sociétés civiles immobilières	1.067.450 €	524.821 €

2 - Activité

Dans un contexte économique tourmenté, le Groupe est parvenu à saisir des opportunités de croissance externe et à maintenir son niveau de résultat opérationnel courant sans dégrader sa situation financière.

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 18.013 K€, soit une évolution de + 12,77 % par rapport à l'exercice précédent.

L'apport de l'activité des sociétés SODIQUIN (12 mois), SCID (6 mois) et SEGUIN (3 mois) a contribué pour 86 % à cette croissance.

A périmètre constant, l'activité a progressé de + 2,15 %.

Malgré la tension sur les politiques commerciales liée à la crise, le résultat opérationnel courant se maintient au niveau de l'exercice précédent à 15.641 K€ (la contribution des nouvelles sociétés représente 383 K€ de ce montant). La situation financière demeure saine avec un niveau de trésorerie de 12.649 K€ et un gearing de 20,31 % (respectivement 9 869 K€ et 18,95% en 2008).

Le climat économique incertain ne permet pas au Groupe de formuler de prévisions d'activité pour les mois à venir.

3 - Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code Commerce, nous vous informons que :

3-1°) Notre société a acquis le 1er janvier 2009, 100 % du capital social de la société SODIQUIN – SAS au capital de 160.000 € ayant son siège social ZA Les Placis – 35230 – BOURGBARRE – 343 735 452 RCS RENNES.

3-2°) Au mois de février 2009, notre société a pris une participation majoritaire (92,9 %) dans la SCI BUZ 36 – Société Civile au capital de 210.000 euros - Rue Yves Glotin – Centre Commercial de Bordeaux Nord - 33300 BORDEAUX - 511 497 331 RCS BORDEAUX, société constituée en vue de l'acquisition d'un terrain et de la construction de bâtiments à usage de bureaux et entrepôts à BUZANÇAIS (36), destinés à être loués à la société SIDER.

3-3°) Notre société a procédé au rachat de 88.930 actions sur les 275.660 actions composant le capital social de la société FINANCIERE SCID – SAS au capital de 2.346.600 € dont le siège est situé 12, allée de la Treille – 31850 – MONTRABE - 478 515 158 RCS TOULOUSE.

Cette société détenait quasiment 100 % du capital social de la société SCID BARSAN DIFFUSION- SAS au capital de 32.307 Euros ayant son siège social 3 – 5, avenue d'Hermès - Lieudiet Montredon Sud – 31240 L'UNION - 338 374 721 RCS TOULOUSE. Aux termes de diverses opérations de fusion en date du 18 décembre 2009, notre société détient à ce jour 317 actions sur les 979 actions composant le capital social de la société SCID BARSAN DIFFUSION. L'objectif de notre Groupe est de racheter les 662 actions restantes détenues par l'ancien dirigeant avant la clôture de l'exercice 2010.

3-4°) Notre société a procédé au rachat le 30 septembre 2009 de 100 % du capital social de la société ETABLISSEMENTS SEGUIN – SAS au capital de 240.000 € euros ayant son siège social 14 avenue du Maréchal Foch, 50150 SOURDEVAL - 406 150 011 RCS de COUTANCES

La société ETABLISSEMENTS SEGUIN faisait partie du groupe Monsieur BRICOLAGE.

4 – Dans sa réunion du 20 avril 2010, votre Conseil de Surveillance a décidé le déclassement de la convention d'assistance et d'animation des filiales s'agissant d'une opération courante conclue et rémunérée à des conditions normales.

D - Informations sociales et environnementales

Nous vous rappelons que l'article L 225-102-1 du Code de Commerce précise que le rapport annuel des sociétés cotées doit contenir des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

L'activité de la Société et plus généralement du Groupe n'a pas d'impact sur l'environnement.

En matière sociale, la politique décentralisée de ressources humaines de BRICODEAL, est basée sur des moyens et des principes communs.

L'effectif de la société BRICODEAL SA était de 14 salariés (5 cadres, 8 employés et 1 agent de maîtrise et technicien) au 31/12/2009.

Le Groupe BRICODEAL emploie au 31/12/2009, 668 personnes qui se répartissent comme suit :

- 454 hommes et 214 femmes
- 613 CDI et 55 CDD et contrat d'apprentissage
- 98,65 % travaillent à temps plein

La répartition par filiale est la suivante :

- SIDER : 312
- BRICODEAL SOLUTIONS : 184
- GRENIÉ : 50
- SODIQUIN : 11
- ETABLISSEMENTS SEGUIN : 58
- SCID BARSAN DIFFUSION : 39

Au cours de l'année 2009, le Groupe a procédé à l'embauche de 220 personnes.

Tout au long de l'exercice 2009, 66 personnes ont quitté le Groupe pour faire valoir leur droit à la retraite ou pour donner une autre orientation à leur carrière.

Il n'y a pas un recours significatif à l'intérim durant l'année 2009.

E - Renseignements relatifs à l'actionariat de la société

1 - En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que les principaux actionnaires détenant à la date du 31/12/2009 directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix huit vingtièmes ou des dix neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote aux assemblées sont les suivants :

Actionnaires	En capital	En droits de vote
Détenant plus de 5 %		
Détenant plus de 10 %		Louis TEISSEIRE, aux AGE
Détenant plus de 15 %		
Détenant plus de 20 %	Louis TEISSEIRE, directement	
Détenant plus de 25 %		Jérôme TEISSEIRE, aux AGO, indirectement au travers de sa participation dans Gerval
Détenant plus du tiers	Louis TEISSEIRE, indirectement au travers de sa participation dans Gerval	Louis TEISSEIRE, aux AGO Jérôme TEISSEIRE, aux AGE, indirectement au travers de sa participation dans Gerval
Détenant plus de 50 %		Gerval, aux AGO
Détenant plus des 2/3	Gerval	Gerval, aux AGE
Détenant plus de 90 %		
Détenant plus de 95 %		Louis TEISSEIRE, aux AGO indirectement au travers de sa participation dans Gerval

Nous vous précisons qu'aucun nouveau seuil n'a été franchi au cours de l'année 2009.

2 - Conformément aux dispositions de l'article L 225.211 du Code de Commerce sur l'autocontrôle, nous vous informons que la Société BRICODEAL détenait au 31/12/2009, 125.010 de ses propres actions, soit 10 % de son capital d'une valeur nominale de 8 €, valorisées au cours d'achat pour 5.525.551 €.

3 - Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, que les salariés ne détenaient au 31 décembre 2009, aucune participation dans le capital de notre société.

Notre Assemblée Générale s'est prononcée le 26 juin 2009 sur un rejet de proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2.

4 - Par acte sous seing privé en date du 30/12/2009 enregistré au Pôle Enregistrement de Bordeaux Centre le 12 janvier 2010, Madame Michèle TEISSEIRE, Messieurs Louis et Jérôme TEISSEIRE et la société Gerval ont souscrit des engagements collectifs de conservation de titres en vue de bénéficier des dispositions des articles 787 B et 885 I Bis du CGI.

F - Renseignements relatifs au marche de l'action

Le cours de notre titre a connu d'importantes variations, puisque le cours le plus haut a été atteint le 16/09/2009 pour 80 € et le cours le plus bas le 15/12/2009 pour 21 €. Le cours moyen a été pour l'année 2009 de 65,17 €.

Au cours du premier trimestre 2010, vous voudrez bien noter que :

- le cours le plus haut a été atteint le 04/01/2010 : 53,87 €
- le cours le plus bas a été atteint le 31/03/2010 : 53,87 €
- le cours moyen a été, au cours du premier trimestre 2010, de 53,87 €

[2] Rapport sur la gestion du groupe

A - Le périmètre de consolidation

Nous vous rappelons, au préalable, que sont comprises dans le périmètre de consolidation, les sociétés :

- BRICODEAL SOLUTIONS
- SIDER
- GRENIE
- SODIQUIN
- SCID BARSAN DIFFUSION
- ETABLISSEMENTS SEGUIN
- SCI GRENIE
- SCI LIGNE DE L'EST
- SCI CARNOT 78
- SCI BUZ 36

La société a pris le contrôle des sociétés SODIQUIN SAS et ETABLISSEMENTS SEGUIN SAS respectivement les 1er janvier 2009 et 1er octobre 2009.

Elle a acquis le 1er juillet 2009, 32,26 % du capital social de la société FINANCIERE SCID et détient à ce jour, compte tenu des opérations de restructuration susrelatées et de l'acquisition de quelques actions complémentaires, 32,38 % de SCID BARSAN DIFFUSION.

La SCI Buz36 a été créée en février 2009.

Une fusion absorption a été réalisée entre BRICODEAL SOLUTIONS SAS et RANDU DISTRIBUTION SAS le 1er octobre 2009 avec effet rétroactif au 1er janvier 2009.

Les incidences de ces acquisitions sur l'information financière du groupe au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Rés. net des activités poursuivies
TOTAL	15.464	383	294

En milliers d'euros	Actifs non courants	Actifs courants	Passifs non courants	Passifs courants
TOTAL	5.886	4.948	1.681	8.859

Compte tenu de ces données, il n'a pas été établi d'information financière 2008 proforma.

L'information financière comparative de 2008 a été retraitée pour tenir compte de :

- la norme IAS 38 adoptée par l'Union Européenne le 23 janvier 2009 (dans le cadre de l'amélioration annuelle des IFRS) d'application obligatoire au 1er janvier 2009,
- l'interprétation IFRIC 13 Programme de fidélisation de la clientèle d'application obligatoire au 1er janvier 2009.

L'application de la norme IAS 38 amendée a eu une incidence sur la comptabilisation des dépenses de catalogues : ces dernières constituent une charge dès lors que les catalogues sont disponibles à l'utilisation (alors qu'auparavant elles constituaient une charge à partir du moment où les catalogues étaient adressés aux clients).

L'application de IFRIC 13 a conduit à un changement de présentation : les coûts relatifs aux programmes de fidélisation de la clientèle sont désormais présentés en diminution du chiffre d'affaires (alors qu'ils constituaient précédemment des charges externes).

Les incidences sur le résultat consolidé de l'année 2008 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Rés. net des activités poursuivies
31 Décembre 2008 publié	143.846	15.518	9.572
IAS 38 amendée		137	90
IFRIC 13	(177)		
31 Décembre 2008 retraité	143.669	15.655	9.662

Les incidences sur le bilan consolidé au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants
31 décembre 2008 publié	18.590	74.301	50.273	11.026	31.593
IAS 38 amendée		(407)	(267)	(141)	
IFRIC 13					
31 décembre 2008 retraité	18.590	73.894	50.006	10.885	31.593

Les normes, amendements et interprétations suivants applicables au 1er janvier 2009 :

- IFRS 8 Secteurs opérationnels ;
 - IAS 23 révisée Coûts d'emprunt ;
 - Amendement à IFRS 2 Conditions d'attribution d'une rémunération en actions ;
 - Amendements à IAS 1 et IAS 32 Instruments financiers remboursables au gré du porteur ;
 - IFRIC 14 Régimes post-emploi à prestations définies ;
 - IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés résumés du Groupe.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes :

- IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises
- IAS 27 amendée Présentation des Etats financiers

B - Les résultats

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 141.682 K€ contre pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 143.669 K€.

Le résultat opérationnel du groupe s'est élevé à 15.641 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat opérationnel 15.655 K€.

Le résultat net consolidé pour l'ensemble des sociétés intégrées s'est élevé à 9.608 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat consolidé de 12.287 K€ soit une diminution en valeur absolue de 2.679 K€ dont 2.625 K€ provenant d'une activité cédée en 2008.

Le résultat de base par action s'élève à 8,48 €.

Le résultat de base par action des activités poursuivies s'élève à 8,48 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé par les sociétés comprises dans la consolidation.

C - Faits significatifs de l'exercice

1 - La société BRICODEAL SOLUTIONS a absorbé la société RANDU DISTRIBUTION.

BRICODEAL a procédé à l'acquisition au 1er janvier 2008 de la société RANDU DISTRIBUTION qui exerce une activité complémentaire à celle exercée par BRICODEAL SOLUTIONS, RANDU DISTRIBUTION commercialisant du matériel destiné au monde rural venant compléter et renforcer la gamme des produits commercialisés par BRICODEAL SOLUTIONS.

Le siège social de RANDU DISTRIBUTION, initialement situé à GENAS, a ensuite été transféré dans les locaux de BRICODEAL SOLUTIONS et l'établissement principal de RANDU DISTRIBUTION situé sur le site de GENAS a été fermé.

De sorte que les deux sociétés exerçant des activités identiques, l'existence de deux entités juridiques ne se justifiait plus.

2 - Comme nous vous l'avons exposé ci-dessus au I- C/ 3), BRICODEAL au cours de l'exercice 2009, a acquis 100 % du capital social des sociétés SODIQUIN et ETABLISSEMENTS SEGUIN, 32,26 % de la société FINANCIERE SCID, société absorbée par SCID BARSAN DIFFUSION dont BRICODEAL détient aujourd'hui 32,38 % du capital social et est devenue associée majoritaire (92,9 %) de la SCI BUZ 36 .

D - Analyse des principaux risques du groupe Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque sur actions.

Les informations décrites ci-dessous présentent l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale du Groupe.

I - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales du Groupe vendent exclusivement à des clients situés en France. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

En application de la loi de modernisation de l'Economie (LME) et des accords dérogatoires, les délais de règlements des clients ont été ramenés à 60 jours le 20 maximum pour l'ensemble de la clientèle.

En ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

L'analyse des créances clients par échéance est présentée comme suit :

Au 31/12/2009 en milliers d'euros					
	Echu à +de 60 j	Echu de 30 à 60 j	Echu à -de 30 j	Non échu	TOTAL
Avances versées aux fournisseurs				6 119	6 119
Créances clients et comptes rattachés	1 425	883	675	30 906	33 889
Dépréciations des comptes clients	0	-222	-28		-1 385
Autres créances d'exploitation				680	680
TOTAL	289	661	647	37 706	39 303

Au 31/12/2008 en milliers d'euros					
	Echu à +de 60 j	Echu de 30 à 60 j	Echu à -de 30 j	Non échu	TOTAL
Avances versées aux fournisseurs				4 429	4 429
Créances clients et comptes rattachés	953	587	566	23 633	25 739
Dépréciations des comptes clients	-832	-167	-15	0	-1 015
Autres créances d'exploitation				583	583
TOTAL	120	419	551	28 646	29 736

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code du Commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2009 :

Le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 21.828 Keuros et était constitué de :

- 62,34 % de factures payables de 0 à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- 22,80 % de factures payables de 30 à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- 14,86 % de factures payables à plus de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture

A la même date, ce solde, comprenait 3,68 % des dettes échues correspondant aux marchandises en transit.

b. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs. Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

2 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction générale.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du Groupe.

Pour assurer son financement, le Groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu du niveau d'endettement du Groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les informations relatives au risque de liquidité sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2009	A 1 an ou +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/2008
Emprunts à LT contractés auprès des banques	15 708	3 190	6 827	5 691	9 244
Emprunts divers (dont participations des salariés : 3 975)	6 689	563	6 126		3 283
Soldes créditeurs banques	2 257	2 257			3 173
Comptes-courants d'associés	2 009	2 009			6 361
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants	341	341			454
TOTAL	27 004	8 360	12 953	5 691	22 516

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe (en cours 31/12/2009) : 10.495 K€
- Taux variable (en cours 31/12/2009) : 5.212 K€

3 - Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus.

La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en €
- le Groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4 % des achats du Groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place.
- le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le Groupe a swappé l'essentiel de ses emprunts à taux variable pour se prémunir d'un risque à plus ou moins long terme de l'évolution des taux.

Le montant des emprunts à taux variable s'élève à 5 213K€ contre 9 244 K€ au 31/12/2008.

Le tableau ci-dessous présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables.

En milliers d'euros	Capital restant du au 01/01/10	Base du taux d'intérêt variable	Incidence SI frais financiers +1%
Sider	658	Euribor 3 M	4
Bricodeal Distribution	3 080	Euribor 3 M	29
Grenié	62	Euribor 3 M	0
SCI Grenié	27	Euribor 3 M	0
SCI Ligne	135	Euribor 3 M	1
SEGUIN	1 250	Euribor 3 M	5
TOTAL	5 212		39

Le capital restant dû au 1er janvier 2010 issu des emprunts à taux variables représente 33.18 % du total du capital restant dû par le Groupe (emprunts à taux variable+emprunts à taux fixe).

La Direction de la Société est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Les intérêts des sommes mises en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite de la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale à deux ans. Le taux pour l'année 2009 s'élève à 4.81%.

Les facilités de caisse accordées par les organismes bancaires sont contractuellement facturées au taux EURIBOR + marge.

4 - Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du Groupe à ce risque est mineure.

5 - Gestion du capital

La politique du Groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité.

Le Groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Endettement net	12 098	9 473
Capitaux propres	59 556	49 985
Ratio d'endettement	20.31%	18.95%

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

6 - Risques opérationnels

Risques liés à l'approvisionnement et à la sous-traitance

Le Groupe n'a pas de dépendance particulière à l'égard de contrats d'approvisionnements auprès des fournisseurs référencés et veille à ne pas prendre d'engagements le conduisant à dépendre d'un ou plusieurs contractants.

La Société BRICODEAL considère qu'elle ne supporte pas de risques significatifs à cet égard et que dans tous les cas, la défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs devrait rapidement être suppléée par d'autres fournisseurs déjà référencés, sans qu'il y ait d'effet direct significatif sur le Groupe.

Risques liés aux actifs d'exploitation

Le Groupe détient les actifs nécessaires à son exploitation et ne se trouve pas en situation de dépendance par rapport à d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une infrastructure informatique lui permettant d'assurer la sécurité de ses systèmes d'information, principalement concentrés sur LAWSON.

Les stocks sont constitués essentiellement de produits permanents et les risques d'inventus sur ces produits font l'objet d'une provision représentant 5,02% de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2009. Le taux de rotation constaté est de l'ordre de 101 jours de chiffre d'affaires

7 - Risques industriels et environnementaux

Aucune des sociétés du Groupe ne réalise la fabrication des produits vendus. La Société BRICODEAL ne supporte donc pas à ce titre de risque industriel.

Les risques environnementaux sont limités :

- à la mise en conformité réglementaire des entrepôts ;
- à l'évacuation et la valorisation des déchets, conformément à la réglementation environnementale ;
- à l'entreposage des produits définis comme dangereux par la législation française en vigueur (piles, accumulateurs et batteries, pots de peinture ou produits chimiques usagés, emballages souillés, etc.).

Toutes les mesures nécessaires pour un strict respect des points énoncés ci-dessus sont en place.

La Direction Générale de chacune des sociétés, les Directeurs logistiques, en concertation avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) des entreprises, sont directement en charge des conséquences de l'activité du Groupe sur son environnement.

8 - Risques technologiques

De par leur nature, les métiers du Groupe ne présentent pas de risques importants de changement de technologie.

9 - Risques juridiques

La Direction Générale dispose de l'expertise et d'une documentation fournie et régulièrement mise à jour.

Elle fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et de non-respect des législations applicables, à des Avocats et Conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

10 - Liens de dépendance avec d'autres sociétés

Le Groupe n'a pas de lien de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses clients. Aucun client ne représente plus de 1% du CA consolidé.

Le Groupe ne présente pas non plus de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs.

11 - Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Les marques exploitées par le Groupe ont été déposées en France à l'INPI.

Il s'agit des marques suivantes : CAP VERT, DHOME, EUROGAZ, FIX'PRO, EXPERT, FLUXE, FORIX, INDIGO, KITFLEX, MIMA, NEPTUNE, PVM, RACCORD, SITO'FIXE, OUTIBAT, MASTER-TOOLS, PROBAT, MASTERTOOLS, FIXPLUS et SCID.

La société n'a pas déposé de brevet et il n'existe pas de dépendance à l'égard des brevets, de redevances, de franchises.

12 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe n'a été engagée au cours des derniers 18 mois.

13 - Litiges et contentieux

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est impliqué dans divers contentieux et procédures (litiges prud'homaux).

La gestion des litiges et contentieux est assumée par la Direction générale en étroite liaison avec des avocats et conseils spécialisés.

La Société et ses filiales ont provisionné tout litige ou contentieux dont elles estiment qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur de leur estimation de ce risque réalisée sur la base d'une analyse individuelle en collaboration avec ses conseils extérieurs.

Il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur le résultat, le patrimoine, la situation financière et l'activité de la société BRICODEAL et du Groupe.

14 - Tribunaux compétents en cas de litiges

Les Tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Nouveau Code de Procédure Civile.

E- Perspectives 2010

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

La fusion absorption de la société GRENIE par la société SIDER sera effective à la fin du 1^{er} semestre 2010.

Afin de mieux anticiper les conditions de rétroactivité de cette opération, la société GRENIE a donné son fonds en location gérance depuis le 1^{er} janvier 2010.

Un projet de déménagement du siège social de BRICODEAL au Haillan a été arrêté.

Une SCI est en cours de constitution pour l'acquisition du terrain, les constructions devant être édifiées avant le mois d'avril 2011.

En outre, nous envisageons prendre le contrôle de la SCIDISTRICAL qui est propriétaire d'un immeuble de 1.600m² à CESSON (35) en vue d'ouvrir un établissement secondaire pour notre filiale, la société SIDER.

Enfin, une fusion absorption de la société SODIQUIN par la société SIDER est prévue pour le deuxième semestre 2010.

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle mises en place par la société est joint au présent rapport.

Il va maintenant vous être donné lecture des rapports des commissaires aux comptes, notamment de leur rapport spécial sur les conventions relevant des articles L 225.86 et suivants du Code de Commerce.

Puis, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués

Le Directoire

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-68 DU CODE DE COMMERCE) EXERCICE 2009

Chers Actionnaires,

En application de l'article L.225-68 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de BRICODEAL, des références faites à un Code de Gouvernement d'Entreprises, des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

[1] La Gouvernance d'Entreprise

En matière de Code de Gouvernement d'Entreprise, les membres du Conseil de Surveillance ont décidé, lors de la séance du 20 avril 2010, de se référer au Code de Gouvernance Middlenext pour les valeurs moyennes et petites.

Notre société n'en applique toutefois pas toutes les recommandations eu égard à sa structure très familiale.

A - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

La société BRICODEAL est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à toutes les dispositions légales applicables aux sociétés commerciales.

1°) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres, savoir :

- Monsieur Louis TEISSEIRE
- Madame Anne de GALZAIN
- Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE

Parmi, les membres du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE est considéré par le Conseil comme indépendant conformément à la définition donnée par la Recommandation n°8 du Code de Gouvernance Middlenext.

2°) Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

L'article 21 des statuts de la Société fixe les pouvoirs du Conseil : « Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. »

Eu égard au mode d'organisation familiale, il n'existe à ce jour ni règlement intérieur, ni comité d'audit ou d'études.

Je vous précise que les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil de Surveillance en fonction de plusieurs critères :

- la charge de travail et les responsabilités assumées par les mandataires sociaux,
- les résultats et l'activité des différentes sociétés du Groupe.

Les informations sur lesdites rémunérations sont détaillées sur le rapport de gestion, conformément à la recommandation n°2 du Code Middlenext.

Je vous informe en outre qu'aucun engagement autre n'est pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux et que les informations prévues par l'article L 225-100-3 du Code de Commerce sont relatées dans le rapport de gestion du Directoire.

3°) Calendrier et réunions du Conseil de Surveillance (Recommandations 11 et 13)

Il est tenu au minimum cinq Conseils de Surveillance par an.

- | | |
|---------------|---|
| • Janvier | Examen du rapport du Directoire sur le 4ème trimestre de l'année N-1 |
| • Avril - Mai | Examen et arrêté des comptes et consolidés au 31 décembre - Examen des documents de gestion prévisionnelle - Préparation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires- Examen du rapport du Directoire sur le 1er trimestre de l'année N - Questions diverses. |
| • Juin | Après l'Assemblée Générale, fixation des jetons de présence. |
| • Juillet | Examen du rapport du Directoire sur le 2ème trimestre de l'année N |
| • Octobre | Examen et arrêté des comptes au 30 juin, rapport d'activité semestriel- Examen des documents de gestion prévisionnelle- Rapport du Directoire sur le 3ème trimestre de l'année N- Questions diverses. |

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni huit fois.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- 02/01/2009 •21/04/2009 •21/12/2009
- 26/06/2009 •10/07/2009
- 25/09/2009 •19/10/2009

L'ordre du jour est établi par le Président.

Il est communiqué préalablement à chaque réunion et accompagné, dans la mesure du possible, des projets de documents aux membres du Conseil ainsi qu'aux commissaires aux comptes lorsqu'ils sont convoqués.

La Société dont le rôle essentiel est celui d'une Société holding, a un effectif réduit ne justifiant pas la présence d'un Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du Conseil de Surveillance s'ils souhaitent recevoir d'autres documents ou rapports pour compléter leur information.

Un procès-verbal détaillé était établi à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

[2] Limitations de pouvoirs apportées par le Conseil de Surveillance de Surveillance au Directoire

Aucune limitation de pouvoirs à l'exception de celles prévues par le Code de Commerce n'est apportée par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs de la Direction Générale.

[3] Procédures de contrôle interne mises en place par la société

1 - Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et qui s'est poursuivi depuis le 1er janvier 2007 avec le Conseil de Surveillance, les dirigeants et le personnel de la Société et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- l'efficacité des opérations.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement maîtrisés ou éliminés.

2 - L'organisation du contrôle interne au sein du groupe

Les principaux acteurs du Contrôle Interne sont :

- la Direction Générale,
- les Directeurs Généraux des filiales,
- les principaux cadres opérationnels réunis au sein de comités de direction constitués par filiale,
- les responsables de la comptabilité des sociétés du groupe.

Sur le plan des outils informatiques, le choix d'un ERP du marché utilisé par les filiales SIDER et BRICODEAL SOLUTIONS afin d'homogénéiser l'environnement informatique du groupe est de nature à renforcer la fiabilité et la sécurisation du processus de production des informations comptables et financières.

Il est en adéquation avec les principes d'évolutivité et de pérennité du système d'information.

Par ailleurs, l'externalisation des « métiers » concernant la gestion des serveurs, des procédures de sauvegardes, du plan de secours et des problèmes liés à la gestion d'un réseau Intranet diminue fortement la criticité relative aux risques physiques en cas de sinistre majeur.

Le système de reporting mensuel du chiffre d'affaires et des marges réalisées par l'ensemble des sociétés du groupe permet à la Direction Générale de suivre de façon continue l'évolution des performances de chaque société et de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs qui leur ont été fixés. De même, la situation de trésorerie des filiales françaises fait l'objet d'une remontée bimensuelle à la Direction Générale.

Ce reporting repose sur un système d'information intégré. Le chiffre d'affaires et les marges issus des statistiques commerciales sont régulièrement rapprochés de la comptabilité générale.

Des procédures et des directives définissent les règles d'exercice des principales opérations courantes au sein du groupe. Ces procédures sont identiques pour toutes les sociétés françaises :

Progiciel intégré

L'utilisation du progiciel intégré permet un chaînage entre l'achat de la marchandise, son entrée en stock, sa vente et sa sortie du stock.

Clients

Les créances clients font l'objet d'un en-cours maximum autorisé empêchant la livraison en cas de dépassement. Des procédures de relance systématique des arriérés de créances clients sont appliquées et celles-ci font l'objet d'une revue régulière par le service comptable dans le cadre de l'évaluation du risque de non recouvrement et des provisions correspondantes.

Achats

La Direction Générale fixe la politique d'achats du groupe, les services achats étant responsables de la gestion quotidienne dans le cadre de la politique définie par la Direction Générale.

Concernant les achats autres que les marchandises, non gérés par les services achats, ceux-ci sont autorisés par les responsables de filiales dans le cadre de leur délégation de pouvoir et sous réserve du respect des objectifs qui leur ont été fixés.

Stocks

Sous la responsabilité des directeurs d'exploitation de chaque filiale, les stocks font l'objet d'un suivi informatique permanent.

Ils sont contrôlés physiquement par des inventaires qui sont réalisés selon les filiales, soit en totalité une fois par an ou de façon tournante de manière que chaque article soit contrôlé au moins une fois dans l'année.

Investissements

Les investissements sont soumis à l'approbation de la Direction Générale préalablement à tout engagement.

Opérations financières

Les procédures de rapprochement bancaire sont systématiques et exhaustives. Les autorisations de signature bancaire sont limitées à la Direction Générale et aux Directeurs de filiales conformément aux principes de séparation des fonctions.

Personnel

L'embauche des cadres est de la responsabilité de la Direction Générale.

Celle des employés et agents de maîtrise des membres du Comité de Direction de chaque filiale, chaque membre gérant son équipe.

Les responsables du personnel veillent à la conformité des embauches de personnel par rapport aux directives transmises par la Direction Générale et au respect des lois et des règlements. La paie fait l'objet d'une revue mensuelle par la Direction Générale.

Suivi de la qualité

Des indicateurs permettent de suivre et d'améliorer en permanence le taux de satisfaction de la clientèle (pourcentage articles livrés par rapport aux articles commandés, respect des délais de livraison, litige avec transporteurs, qualité des emballages).

3 - Elaboration de l'information financière

Pour ce qui concerne l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables qui constituent le support de notre information financière, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

L'ensemble des informations comptables et financières des sociétés sont arrêtées par le Directeur Comptable de la société en charge également de l'élaboration des comptes consolidés du groupe.

Les comptes semestriels font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'une revue limitée et les comptes annuels d'un audit. La préparation des options de clôture est effectuée en étroite coopération avec les commissaires aux comptes.

[4] Plan de progrès dans le domaine du contrôle interne

Le groupe continue de poursuivre sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de son système de contrôle interne.

Les efforts ont porté cette année plus particulièrement sur l'encours clients.

En matière informatique, l'entreprise prépare depuis 2006 la migration de son progiciel vers une nouvelle version qui devait apporter beaucoup plus de souplesse et de convivialité. Le projet a abouti en octobre 2009 pour la société SIDER et un démarrage est prévu en novembre 2010 pour la société BRICODEAL SOLUTIONS.

La grande implication des dirigeants dans la vie quotidienne de l'entreprise permet de procéder aux corrections de procédures chaque fois qu'elles s'imposent.

[5] Modalités relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités relatives à la participation des actionnaires sont prévues à l'article 26-3 des statuts. Elles ne comportent pas de dispositions particulières.

Louis TEISSEIRE

Président du Conseil de Surveillance

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices articles R 225-81 133 et R 225-102 du code de commerce

	31/12/09	31/12/08	31/12/07	31/12/06	31/12/05
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2.115.800	1.967.583	2.210.206	1.839.455	1.396.101
Bénéfice avant impôt et charges calculées	6.700.081	4.779.370	6.984.793	6.655.715	4.656.416
Impôt sur les bénéfices	120.412	(528.418)	93.684	284.030	125.642
Résultat après impôts et charges calculées	6.251.611	3.955.384	6.551.777	6.159.576	4.321.667
Résultat distribué	1.000.080	/	/	1.000.080	1.875.150
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt mais avant charges calculées	5,26	4,25	5,51	5,10	3,62
Résultat après impôt et charges calculées	5,00	3,16	5,24	4,93	3,46
Dividende versé à chaque actionnaire	0,80	/	/	0,80	1,50
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	14	10	6	6	6
Montant de la masse salariale	562.538	418.374	364.265	441.135	404.541
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres, etc.)	215.619	161.564	143.838	181.383	174.888

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE BRICODEAL S.A.
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

15

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bricodeal S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Mérignac, le 27 avril 2010
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Junières
Associé

Bruges, le 27 avril 2010
SAGEC

Philippe Bourdy
Associé

Bilan actif

	Brut	31/12/2009 Amort	Net	31/12/2008 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brvts, licences, logiciels	2 302	1 355	947	78
Fonds commercial	11		11	11
Immobilisations incorporelles en cours	13		13	281
Installations tech, matériel & outil. industriel	917	638	279	462
Autres immobilisations corporelles	128	119	9	29
Immobilisation corporelles en cours	12		12	
Participations	33 804		33 804	23 420
Autres immobilisations financières	6 226		6 226	5 526
	43 411	2 111	41 300	29 808
ACTIF CIRCULANT				
Frs avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	286		286	332
Autres créances	3 517		3 517	3 458
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	850		850	5 961
Charges constatées d'avance	137		137	141
	4 790		4 790	9 893
TOTAL GENERAL	48 201	2 111	46 089	39 701

Bilan passif

	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 001	10 001
• Réserve légale	1 000	1 000
• Réserves réglementées		
• Autres réserves	16 061	12 106
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 252	3 955
	33 314	27 062
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	3 334	2 414
DETTES (1)		
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	4 327	3 052
Emprunt et dettes financières	3 898	6 792
Fournisseurs et comptes rattachés	126	76
Dettes fiscales et sociales	837	137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	252	120
Autres dettes	2	47
	9 441	10 224
TOTAL GENERAL	46 089	39 701
(1) dont à plus d'un an		
(1) dont à moins à plus d'un an	9 441	10 224

Compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)

	31/12/2009		31/12/2008		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 116	100,0	1 968	100,0	148	7,5
Ventes de marchandises	102	4,8	124	6,3	-22	-18,0
Achats de marchandises	2	0,1	27	1,4	-26	-93,2
Coût d'achat marchandises vendues	2	0,1	27	1,4	-26	-93,2
MARGE COMMERCIALE	100	98,2	97	77,9	3	3,3
Production vendue	2 014	95,2	1 843	93,7	171	9,3
Production de l'exercice	2 014	95,2	1 843	93,7	171	9,3
Achats de matières premières et autres appro.	2	0,1	2	0,1	0	18,4
Autres achats et charges externes	866	40,9	919	46,7	-53	-5,8
Consommations	868	41,0	921	46,8	-53	-5,8
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	1 246	58,9	1 019	51,8	227	22,3
Impôts et taxes	87	4,1	54	2,7	33	62,2
Rémunérations	562	26,6	418	21,3	144	34,5
Charges sociales	216	10,2	162	8,2	54	33,5
Charges de personnel	778	36,8	580	29,5	198	34,2
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	380	18,0	385	19,6	-5	1,2
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges -26.6		7	0,3	10	0,5	-3
Dotations aux amort. sur immobilisations	325	15,3	292	14,8	33	11,3
Dotations aux prov. pour risques et charges	3	0,2	4	0,2	-1	-20,9
Autres charges d'exploitation	44	2,1	44	2,2	0	0,0
Autres charges et produits	365	17,3	330	16,8	35	10,6
RESULTAT D'EXPLOITATION	15	0,7	55	2,8	-40	-72,1
Produits des participations	6 483	306,4	5 451	277,1	1 032	18,9
Autres intérêts et produits assimilés	76	3,6	128	6,5	-52	-40,5
Autres produits financiers	175	8,3	282	14,3	-107	-38,0
Produits financiers	6 734	318,3	5 861	297,9	873	14,9
Intérêts et charges assimilées	377	17,8	657	33,4	-280	-42,6
Charges financières	377	17,8	657	33,4	-280	-42,6
RESULTAT FINANCIER	6 357	300,4	5 205	264,5	1 152	22,1
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	6 372	301,2	5 260	267,3	1 112	21,1
Produits exceptionnels sur opé. en capital			4 874	247,7	-4 874	-100,0
Produits exceptionnels			4 874	247,7	-4 874	-100,0
Charges exceptionnelles sur opé. en capital			6 706	340,8	-6 706	-100,0
Charges exceptionnelles			6 706	340,8	-6 706	-100,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 833	-93,1	-1 833	-100,0
Impôts sur les bénéfices	120	5,7	-528	-26,9	-648	-122,8
TOTAL DES PRODUITS	8 857	418,6	12 712	646,1	-3 855	-30,3
TOTAL DES CHARGES	2 605	123,1	8 757	445,1	-6 152	-70,2
RESULTAT NET	6 252	295,5	3 955	201,0	2 297	58,1

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 46 089 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 6 252 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

[1] Faits significatifs de l'exercice

Néant.

[2] Immobilisations incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

[3] Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel de transport.....4 ans
Matériel de bureau5 ans
Mobilier5 ans

[4] Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées, s'il y a lieu, pour chaque participation prise individuellement, par différence entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en combinant les méthodes d'évaluation reposant sur

- l'approche patrimoniale (actif net réévalué)
- l'approche de rendement (capacité de l'entreprise à générer des profits pour l'avenir)

[5] Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[6] Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La Société comptabilise une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Au 31 décembre 2009, cette provision est calculée en application de la recommandation n° 2003-R.01 du CNC (méthode des unités de crédit projetées).

Hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Pourcentage d'augmentation des salaires :	2%
Taux d'inflation :	2 %

En conséquence, il a été constaté à la clôture de l'exercice une dotation nette d'un montant de 3 K€ pour porter la provision à 19 K€.

[7] Intégration fiscale

Dans le cadre de l'intégration fiscale qui regroupe les Société suivantes :

- BRICODEAL (Société mère)
- BRICODEAL SOLUTIONS
- GRENIÉ
- SIDER
- SODIQUIN

Chaque Société a été imposée aux taux en vigueur au 31 décembre 2009 sur son propre résultat fiscal.

Le profit d'impôt résultant de l'intégration fiscale a été enregistré dans les comptes de la société mère. Toutefois, le profit résultant du déficit de la Société BRICODEAL SOLUTIONS a fait l'objet d'une provision pour restitution d'impôt dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui prévoit la restitution de l'impôt de la société déficitaire, sur l'exercice au cours duquel elle redeviendra bénéficiaire.

Le profit d'impôt s'analyse de la façon suivante :

Profit lié à la reprise de la quote part de charges sur distribution de dividendes	101
Perte lié à l'abattement de 763 K€ (contribution sociale)	20
Profit lié au déficit de BRICODEAL SOLUTIONS	884
	1 005
Provision pour restitution d'impôt	-884
Profit d'impôt en K€	121

[8] Charges et produits financiers concernant les entreprises liées (hors dividendes) en K€

Dans le cadre d'une convention de fusion des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe, les charges financières sont intégralement enregistrées dans les comptes de la société mère et refacturées aux filiales en fonction de leur utilisation du crédit de trésorerie mis à leur disposition, dans les proportions ci-après :

BRICODEAL SOLUTIONS	65
	65

[9] Actions propres

Suivant autorisation de l'Assemblée Générale, la Société détient certaines actions propres, achetées sur le marché financier ainsi qu'à la Sté GERVAL.

La société détient au 31 décembre 2009, 125.010 actions valorisées au cours d'achat pour un montant total de 5.526 K€.

[10] Droit individuel à la formation

Le nombre d'heures global pour tous les salariés au 31/12/09 s'élève à 758 heures.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations, Réévaluations, Acquisitions	Diminutions	Virements	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets	1 348	706	33	281	2 302
Fonds commercial	11				11
En-cours	281	13		-281	13
	1 640	719	33		2 326
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outil industriel	917				917
Matériel de transport	63				63
Matériel de bureau et informatique, mobilier	63	3	2		65
En-cours		11			11
	1 044	14	2		1 056
Immobilisations financières					
Autres participations	23 420	10 383			33 804
Autres titres immobilisés	5 526				5 526
Prêts et autres participations financières		700			700
	28 946	11 083			40 029
TOTAL GENERAL	31 629	11 816	35		43 411

Amortissements

Immobilisations amortissables	Valeur en début d'exercice	Amortissements linéaires	Diminutions Sorties	Valeur en fin d'exercice
Concessions, brevets	1 270	118	33	1 355
Installations techniques, matériel et outil industriel	455	183		638
Matériel de transport	48	16		63
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50	7	2	55
TOTAL	1 530	325	35	2 111

Provisions inscrites au bilan

Reprises exercice	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations de	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour indemnités de départ en retraite	15	3		18
Provision pour restitution d'impôt (intégration fiscale)	2 399	917		3 315
TOTAL	2 414	920		3 334

Fonds commercial

Éléments constitutifs	Montant des éléments reçus en apport
Apport suite à la fusion avec la SARL MAISON LOUIS TEISSEIRE le 1 ^{er} janvier 2001	11
TOTAL	11

Etats des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	700	700	
De l'actif circulant			
Autres créances clients	286	286	
Taxe sur la valeur ajoutée	14	14	
Autres impôts taxes et versements assimilés	4	4	
Groupe et associés (2)	3 389	3 389	
Débiteurs divers	111	111	
Charges constatées d'avance	137	137	
Total	4 640	4 640	

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice et remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) prêts et avances consenties aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
• à plus d'un an à l'origine	4 327	820	3 135	372
Fournisseurs et comptes rattachés	126	126		
Personnel et comptes rattachés	45	45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98	98		
Impôts sur les bénéfices	606	606		
Taxe sur la valeur ajoutée	73	73		
Autres impôts taxes et versements assimilés	16	16		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	252	252		
Groupe et associés (2)	3 898	3 898		
Autres dettes	2	2		
Total	9 441	5 934	3 135	372

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice 1 991

(1) emprunts remboursés en cours d'exercice 730

(2) emprunts dettes contractés auprès des associés 2 009

Capital social

	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créer pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exerc.	En fin d'exercice
Actions	8,00000	8,00000	1 250 100			1 250 100

Capitaux propres

Exercice 2009

Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2008 avant affectations	23 107
Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	3 955
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2009	27 062
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	27 062
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2009 avant AGO	27 062

Information concernant les entreprises liées

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
Immobilisations financières			
Participations	33 804		
Total immobilisations	33 804		
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	268		
Autres créances	3 389		
Total créances	3 656		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	1 889		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1		
Total dettes	1 891		

Postes du compte de résultat	Montant concernant les entreprises		
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
Charges et produits financiers			
Produits financiers	175		
Charges financières	18		
Total	193		

Produits à recevoir

	31/12/2009	31/12/2008
Autres créances		
Avoir à recevoir	111	111
Etat produits à recevoir	4	
TOTAL	115	111

Charges à payer

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières divers		
Intérêts courus sur emprunts	24	11
Intérêts courus sur c/c créditeurs	18	
Intérêts courus sur c/c	239	416
TOTAL	280	427
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fourn. fact. non parvenues	68	34
TOTAL	68	34
Dettes fiscales et sociales		
Dettes congés payés	45	33
Charges sociales/congés à payer	19	13
Etat charges à payer	8	7
TOTAL	72	53
Autres dettes		
Charges à payer	2	47
TOTAL	2	47
TOTAL GENERAL	422	561

Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Etranger	Total
Prestations de services		4	4
Ventes de marchandises	102	1	103
Produits des activités annexes	2 009		2 009
TOTAL	2 111	5	2 116

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	6 372	120	6 252
Résultat comptable	6 372	120	6 252

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Contribution sociale de solidarité	4
Autres :	
Provision indemnité départ à la retraite	19
TOTAL	22

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	0
Employés	8	0
Agents de maîtrise et techniciens	1	0
TOTAL	14	0

Droit individuel à la formation

Engagements	Montant	
Emprunts et dettes financières divers		
DIF au 31/12/2009	758	21 K€

Engagements financiers

	Montant	
Cautions solidaire de Bricodeal en garantie des emprunts contractés par :	Cautions initiales	
• SIDER	6 297	1 200
• BRICODEAL SOLUTIONS	3 950	3 080
• GRENIE	400	62
• SCI CARNOT	1 920	680
• SCI GRENIE	180	28
• SCI LIGNE DE L'EST	1 420	135
• SCI BUZ	3 200	3 200
Autres engagements donnés :	Emprunt initial	
Nantissements d'actions en garantie d'emprunts bancaires souscrits par Bricodeal		
• 603 actions de la S.A.S BRICODEAL SOLUTIONS	845	663
• 2 500 actions de la S.A.S BRICODEAL SOLUTIONS	3 200	1 801
• 10 000 actions de la S.A.S SODIQUIN	2 000	1 840
TOTAL	8 384	
(1) dont concernant :		
• les filiales	8 384	

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/09</i>	<i>31/12/2008 retraité</i>
ACTIFS			
Goodwill	3.2	4 922	1 954
Autres immobilisations incorporelles	3.2	2 228	1 816
Immobilisations corporelles	3.3	22 985	14 733
Actifs financiers		4	4
Autres actifs non courants	3.4	1 571	83
Actifs d'impôts différés	3.14		
Total des actifs non courants		31 710	18 590
Stocks	3.5	32 019	27 978
Créances clients et autres débiteurs	3.6	39 303	29 736
Autres actifs courants	3.7	1 893	2 498
Créance d'impôt courant		639	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.8	14 906	13 043
Total des actifs courants		88 121	73 894
Total des actifs		119 831	92 484

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/09</i>	<i>31/12/2008 retraité</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3.9	10 001	10 001
Réserves		39 811	27 605
Résultat consolidé		9 545	12 224
Part du groupe		59 357	49 830
Part des minoritaires		197	176
Total des capitaux propres		59 555	50 006
DETTES			
Emprunts et dettes financières	3.11	18 644	10 013
Passifs d'impôt différé	3.14	623	76
Provisions	3.10	1 070	691
Autres passifs non courants		106	105
Total des passifs non courants		20 443	10 885
Emprunts à court terme	3.11	2 248	6 777
Emprunts et dettes financières (part courante)	3.11	6 112	5 726
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3.12	21 828	11 699
Provisions	3.10	233	135
Dettes d'impôt exigible		210	
Autres passifs courants	3.13	9 203	7 256
Total des passifs courants		39 834	31 593
Total des capitaux propres et passifs		119 831	92 484

Etat du résultat global

En milliers d'euros	Note	31/12/09	31/12/2008 retraité
Chiffre d'affaires		161 682	143 669
Autres produits de l'activité	4.1	1 152	863
Achats consommés		-101 581	-89 608
Charges de personnel	4.2	-25 927	-23 097
Charges externes	4.3	-15 400	-12 386
Impôts et taxes		-1 601	-1 375
Dotation aux amortissements	3.2&3.3	-2 240	-2 404
Autres produits/(charges) d'exploitation	4.4	-444	-7
Résultat opérationnel courant		15 641	15 655
Autres produits opérationnels	4.4		
Autres charges opérationnelles	4.4	-533	
Résultat opérationnel		15 108	15 655
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		82	205
Coût de l'endettement financier brut		-789	-1 186
Coût de l'endettement financier net	4.5	-707	-981
Autres produits financiers		56	39
Autres charges financières		-54	-38
Résultat avant impôt	4.6	14 403	14 675
Charge d'impôt	4.7	-4 795	-5 013
Résultat après impôt des activités poursuivies		9 608	9 662
Résultat net des activités cédées			2 625
Résultat net de la période de l'ensemble consolidé		9 608	12 287
dont part du groupe		9 545	12 224
dont part des minoritaires		63	63
Résultat de base par action (en €)		8,48	10,86
Résultat dilué par action (en €)		8,48	10,86
Résultat de base par action des activités poursuivies (en €)		8,48	8,53
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en €)		8,48	8,53
Résultat net de la période de l'ensemble consolidé		9 608	12 287
Résultat global total de la période		9 608	12 287
dont part du groupe		9 545	12 224
dont part des minoritaires		63	63

Etat des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2008 publié	10 001	41 000	8 346	59 346	165	59 511
Changements de méthodes comptables		-356		-356		-356
Solde au 1^{er} janvier 2008 retraité	10 001	40 644	8 346	58 990	165	59 155
Résultat net			12 135	12 135	63	12 198
Incidence des changements de méthodes sur le résultat			90	90		90
Distributions de dividendes		-21 377		-21 377	-47	-21 424
Affectation en réserves		8 346	-8 346	0		0
Autres variations		-8		-8	-5	-13
Solde au 31 décembre 2008 retraité	10 001	27 605	12 225	49 830	176	50 007
Solde au 1^{er} janvier 2009 publié	10 001	27 961	12 135	50 097	176	50 273
Changements de méthodes comptables		-356	90	-266		-266
Solde au 1^{er} janvier 2009 retraité	10 001	27 605	12 225	49 831	176	50 007
Résultat net			9 545	9 545	63	9 608
Distributions de dividendes					-52	-52
Affectation en réserves		12 224	-12 224	0		0
Autres variations		-18		-18	10	-8
Solde au 31 décembre 2009	10 001	39 811	9 546	59 358	197	59 555

Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/09</i>	<i>31/12/2008 retraité</i>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat après impôt des activités poursuivies		9 609	9 662
Ajustements pour :			
•Amortissements des immobilisations incorporelles	3.2	286	626
•Amortissements des immobilisations corporelles	3.3	1 953	1 777
•Coût de l'endettement financier net	4.5	707	981
•Badwill passé en résultat	4.4		-385
•(Plus)/Moins values de cession d'immobilisations (net d'impôt)	4.4	-5	-3
•Charges d'impôt totale	4.7	4 795	5 013
EBITDA		17 345	17 672
•Variation des créances clients et autres débiteurs		265	-1 007
•Variation des stocks		3 371	-567
•Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		1 281	-352
•Variation des provisions		157	190
		22 419	15 936
•Intérêts payés		-487	-902
•Impôt sur le résultat payé		-3 835	-6 930
Trésorerie nette liées aux activités opérationnelles		18 097	8 104
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
•Produits de cession d'immobilisations		5	9
•Produits de cession d'une activité (nets de la trésorerie cédée)		1 545	3 823
•Intérêts reçus		82	359
•Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise)	3.2	-9 925	-506
•Acquisition d'immobilisations		-8 292	-1 502
•Acquisition d'actifs financiers		45	1
Trésorerie nette liées aux activités d'investissement		-16 540	2 184
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
•Dividendes payés aux actionnaires de la société mère			-9 633
•Dividendes payés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		-52	-47
•Rachat d'actions propres			
•Encaissements/(Décaissements) nets des emprunts		1 275	-1 703
Trésorerie nette liée aux activités de financement		1 223	-11 383
Trésorerie nette provenant des activités cédées			-94
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		2 780	-1 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		9 869	11 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.8	12 649	9 869

BRICODEAL SA (« la société ») est une entreprise domiciliée en France. Les états financiers consolidés de la société comprennent la société et ses filiales (ensemble désigné comme « le groupe »).

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes et présentés conformément à la norme IAS 1 révisée.

Ces états financiers ont été arrêtés le 31 mars 2010 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2010.

Ils sont exprimés en milliers euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers sont disponibles sur demande au siège social de la société (rue Yves Glotin - 33025 Bordeaux) ou sur son site Web (www.bricodeal.com).

[1] Comparabilité de l'information financière

1.1) Evolution du périmètre

Une fusion absorption a été réalisée entre BRICODEAL SOLUTIONS SAS et RANDU SAS le 1^{er} octobre 2009 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

La SCI Buz36 a été créée en 2009.

La société a pris le contrôle des sociétés SODIQUIN SAS, SCID SAS et SEGUIN SAS respectivement les 1^{er} janvier 2009, 1^{er} juillet 2009 et 1^{er} octobre 2009.

L'incidence de ces acquisitions sur l'information financière du groupe au 31 décembre 2009 est la suivante :

En milliers d'euros

Chiffre d'affaires	15.464
Résultat opérationnel	383
Rés. net des activités poursuivies	294
Actifs non courants	5.886
Actifs courants	4.948
Passifs non courants	1.681
Passifs courants	8.859

Compte tenu de ces données, il n'a pas été établi d'information financière 2008 proforma.

1.2) Nouvelles normes et interprétations

L'information financière comparative de 2008 a été retraitée pour tenir compte de :

- la norme IAS 38 adoptée par l'Union Européenne le 23 janvier 2009 (dans le cadre de l'amélioration annuelle des IFRS) d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009
- l'interprétation IFRIC 13 Programme de fidélisation de la clientèle d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009

L'application de la norme IAS 38 amendée a eu une incidence sur la comptabilisation des dépenses de catalogues : ces dernières constituent une charge dès lors que les catalogues ont été édités par le prestataire externe et qu'ils sont disponibles pour envoi aux clients (alors qu'auparavant elles constituaient une charge à partir du moment où les catalogues étaient adressés aux clients).

L'interprétation de IFRIC 13 conduit à différer la part du chiffre d'affaires relatif aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur par les clients. Le chiffre d'affaires différé correspondant à la juste valeur des avantages octroyés est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages préalablement octroyés sont convertis en prestation.

Les incidences sur le résultat consolidé de l'année 2008 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Rés. Opérationnel	Rés. net des activités poursuivies
31 Décembre 2008 publié	143.846	15.518	9.572
IAS 38 amendée		137	90
IFRIC 13	(177)		
31 Décembre 2008 retraité	143.669	15.655	9.662

Les incidences sur le bilan consolidé au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants
31 décembre 2008 publié	18.590	74.301	50.273	11.026	31.593
IAS 38 amendée		(407)	(266)	(141)	
IFRIC 13					*
31 décembre 2008 retraité	18.590	73.894	50.006	10.885	31.593

* Provisions pour charges (-) et produits différés (+)

1.3) Evénements post-clôture

Néant

[2] Principes et méthodes comptables

2.1) Base de préparation des états financiers

Les normes, amendements et interprétations suivants applicables au 1^{er} janvier 2009 :

- IFRS 8 Secteurs opérationnels ;
- IAS 23 révisée Coûts d'emprunt ;
- Amendement à IFRS 2 Conditions d'attribution d'une rémunération en actions ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 32 Instruments financiers remboursables au gré du porteur ;
- IFRIC 14 Régimes post-emploi à prestations définies ;
- IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés résumés du groupe.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes :

- IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises
- IAS 27 amendée Présentation des Etats financiers

Le groupe n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'application de ces normes.

Les états financiers consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- les dépréciations des créances douteuses,
- les calculs des pertes de valeur sur les actifs,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks,
- l'évaluation des actifs incorporels dans le cadre de regroupement d'entreprise,
- l'évaluation des dettes financières relatives aux engagements de rachat des participations minoritaires

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir de l'expérience passée et d'autres informations disponibles lors de leur établissement, notamment celles liées à la crise économique et financière.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celle-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités consolidées.

2.2) Présentation des états financiers

Les états financiers du groupe sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 Présentation des états financiers. Ils sont constitués du compte de résultat, du bilan, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes annexes.

Etat de situation financière (Bilan)

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

Etat de résultat global (Compte de résultat)

Le groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

Etat des variations des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions sur le capital et les distributions,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

Tableau de flux de trésorerie

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 «Tableau de flux de trésorerie». La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.3) Principes de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la société mère en utilisant les mêmes méthodes et principes comptables.

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés en totalité lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises que la société contrôle de manière exclusive par détention de la majorité des droits de vote.

La société ne détient aucune participation dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.4) Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de ses filiales est l'euro.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

2.5) Instruments financiers

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit dans les notes annexes les concernant.

Un instrument financier est comptabilisé si le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes «normalisés» d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les passifs financiers sont décomptabilisés si les obligations du groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres est transféré en résultat.

Les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur. Le groupe n'utilise pas d'instruments financiers composés ou dérivés.

2.6) Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1er janvier 2004, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel.

Le goodwill négatif (badwill) résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe comprennent essentiellement des dépenses de logiciels, des marques et « relations clients » évaluées et comptabilisées dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses portant sur un goodwill ou des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Coûts ultérieurs

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant.

Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour le goodwill, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture.

Le groupe ne possède pas d'autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

• Logiciels	1 - 3 ans
• Marques	10 ans
• Relation Clients	8 ans

2.7) Immobilisations corporelles

Actifs dont le groupe est directement propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, l'estimation initiale, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et sont amortis séparément.

Actifs loués

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location utilisés par le groupe concernent essentiellement les véhicules.

Ils portent sur une durée maximale de 24 mois sans transfert de propriété à leur terme. En application de la norme IAS 17, ils ont été considérés comme des contrats de location simple.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en diminution du prix d'acquisition des immobilisations. Elles sont rapportées au résultat en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée. Le produit est comptabilisé en diminution des dotations aux amortissements.

Coûts ultérieurs

Le groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

• Constructions	15 - 20 ans
• Installations techniques, Matériel et Outillage	5 - 10 ans
• Agencements divers	5 - 10 ans
• Autres immobilisations corporelles	3 - 5 ans

2.8) Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme «Actif non courant destiné à être cédé» dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie «Actif non courant destiné à être cédé», il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

2.9) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.10) Créances clients

Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Elles font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des risques de recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés.

2.11) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds en caisse et les placements à court terme ayant une échéance initiale généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition et présentent un risque négligeable de variation de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie mais sont présentés au bilan en autres passifs financiers courants.

2.12) Dépréciation

Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du groupe, les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (ou d'un groupe d'unités) est portée en diminution de la valeur comptable des actifs affectés à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- en priorité le goodwill ;
- puis les actifs incorporels ;
- puis les autres actifs non courants ;
- puis les actifs courants.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Le taux d'actualisation prend en compte le taux sans risque, la prime de risque ainsi que le bêta moyen. La prime de risque et le bêta sont ceux du secteur auquel appartient le groupe.

Pour les autres actifs, le groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Actifs financiers

Le groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur actuelle.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si l'augmentation de la juste valeur de l'actif financier peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat.

Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

2.13) Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

2.14) Passifs financiers

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Engagements de rachat de participations minoritaires

Le groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leur participation, conditionnels ou fermes.

Le traitement comptable suivant a été retenu :

- Lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est comptabilisé en dettes financières pour la valeur actuelle du prix d'exercice, par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, des goodwill,
- Il est procédé à chaque clôture à une nouvelle évaluation de la dette, déterminée sur la base des prévisions à la date estimée du rachat, la contrepartie de la variation de la dette étant comptabilisée en goodwill,
- Le résultat net part du groupe prend en compte la part sur laquelle porte l'engagement de rachat.

Par ailleurs, les dividendes versés aux minoritaires pour lesquels il existe un engagement de rachat sont enregistrés en charge financière, à l'exception des opérations de rachat pour lesquelles le prix d'exercice est déterminé sur la base d'une formule qui inclut les dividendes versés. Dans ce dernier cas, le montant versé aux minoritaires est porté en ajustement du goodwill.

2.15) Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du groupe.

Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2009	2008
• Taux d'actualisation :	5,00%	5,50%
• Taux de croissance des salaires:	2,00%	2,00%
• Taux de charges sociales	42.00%	42.00%
• Turn over	Propre à chaque filiale	

2.16) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

2.17) Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.18) Produits

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est composé :

- des produits provenant de la vente de biens comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur,
- diminués de toutes formes de remises commerciales.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Autres produits de l'activité

Ils comprennent principalement les prestations de publicité facturées par le groupe à ses fournisseurs.

Autres produits opérationnels

Ils correspondent aux produits hors gestion courante du groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits opérationnels comprennent principalement les éléments suivants :

- les plus-values de cession d'immobilisations,
- les reprises de badwill,
- les reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les reprises de provisions sur créances clients sans contrepartie.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente et les profits de change.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés dès que le groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

2.19) Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

Autres charges opérationnelles

Elles correspondent aux charges hors gestion courante du groupe. Elles se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres charges opérationnelles comprennent principalement les éléments suivants :

- le moins-values de cessions d'immobilisations,
- les pertes de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les pertes sur créances douteuses/irrécouvrables
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes réalisées sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente et les pertes de change.

Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.20) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E), assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles et maintiendra ce traitement à compter du 1^{er} janvier 2010.

2.21) Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, minoré des actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2.22) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le premier niveau d'information sectorielle du groupe est le secteur d'activité et le second le secteur géographique.

Le groupe est constitué de :

BRICODEAL :	structure (holding)
BRICODEAL SOLUTIONS :	quincaillerie, jardin, électricité
GRENIE :	quincaillerie
SODIQUIN :	quincaillerie
SEGUIN :	quincaillerie, jardin, électricité
SCID :	quincaillerie
SIDER :	plomberie, quincaillerie et électricité
SCI CARNOT :	immobilier (Maurepas)
SCI GRENIE :	immobilier (Bègles)
SCI LIGNE DE L'EST :	immobilier (Villeurbanne)
SCI BUZ36 :	immobilier (Buzançais)

Le groupe opère donc sur 6 secteurs d'activités : Plomberie, Quincaillerie, Jardin, Electricité, Immobilier et Structure.

Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les résultats des secteurs ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats qui auraient été constatés dans chaque segment si chaque segment avait été une entité économique indépendante. Les segments géographiques du groupe sont déterminés en fonction de la localisation géographique des actifs du groupe ; à partir du 1^{er} août 2008, ils ne concernent que la France.

2.23) Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles correspond à la valeur d'utilité qui repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Stock et en-cours

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Créances clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs est estimée sur la base de la valeur des flux de trésorerie futurs, actualisée au taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

2.24) Gestion du risque financier

Le groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque sur actions

Cette note présente des informations sur l'exposition du groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du groupe.

La politique de gestion des risques du groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales françaises du groupe vendent exclusivement à des clients situés en France. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- la grande distribution : les délais de règlement sont en général de 90 jours. Le risque de crédit est mineur.
- les collectivités : les délais de règlements sont proches de 60 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas.
- les artisans : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice / coût ne le justifie pas.

L'analyse des créances clients par échéance est présentée en note 3.6).

b. Placements

Le groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs.

Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du groupe.

Pour assurer son financement, le groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu du niveau d'endettement du groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les informations relatives au risque de liquidité figurent dans la note 9).

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en €
- le groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4 % des achats du groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place.
- le groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le groupe a swappé l'essentiel de ses emprunts à taux variable pour se prémunir d'un risque à plus ou moins long terme de l'évolution des taux.

Le montant des emprunts à taux variable s'élève à 5 213K€ contre 9 223 K€ au 31/12/2008.

Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du groupe à ce risque est mineure.

Gestion du capital

La politique du groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité. Le groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Endettement net	12 098	9 473
Capitaux propres	59 556	49 985
Ratio d'endettement	20.31%	18.95%

Durant l'exercice, le groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

[3] Notes sur le bilan

3.1) Evaluation des actifs et passifs des sociétés acquises en 2009

Le groupe a réalisé l'évaluation des actifs et passifs des 3 sociétés acquises à la date de prise de contrôle. Ces travaux ont conduit à affecter une partie du prix d'acquisition à des actifs incorporels et corporels :

En milliers d'euros	Total
Goodwill	1 873
Autres immobilisations incorporelles	559
Immobilisations corporelles	1 997
Actifs financiers	0
Autres actifs financiers	53
Actifs d'impôts différés	233
Stocks	7 486
Créances clients et autres débiteurs	9 542
Autres actifs courants	2 313
Créance d'impôt courant	151
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 300
Dettes financières	(3 768)
Provisions	(323)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(5 403)
Dettes d'impôt exigible	(61)
Autres passifs courants	(4 161)
Impôt différé passif	(566)
Prix d'acquisition total (a)	11 225
Trésorerie acquise (b)	1 300
Flux de trésorerie relatifs aux acquisitions de 2009 (a-b)	9 925

Les contrats d'acquisition d'actions afférents à ces prises de participation stipulent un engagement de la part des vendeurs à indemniser le groupe pour tout passif antérieur non révélé lors de l'acquisition.

3.2) Goodwill et Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/07	Augmentations	Diminutions	Transferts	Variation périmètre	31/12/08
Autres immob. incorp.	1 900	110	98	1 730	-47	3 596
Goodwill	3 684			-1 730		1 954
En-Cours	175	106				281
Total Valeur brute	5 759	217	98		-47	5 831
Amort. Autres immos. Incorp.	1 581	626	98		-48	2 061
Total amortissement cumulé	1 581	626	98		-48	2 061
Total valeur nette comptable	4 178	-409			1	3 770

En milliers d'euros	31/12/08	Augmentations	Diminutions	Transferts	Variation périmètre	31/12/09
Autres immob. incorp.	3 596	1 084	81	-815	615	4 399
Goodwill	1 954			1 096	1 873	4 922
En-Cours	281	150		-281		150
Total Valeur brute	5 831	1 235	81		2 488	9 472
Amort. Autres immos. Incorp.	2 061	286	81		56	2 322
Total amortissement cumulé	2 061	286	81		56	2 322
Total valeur nette comptable	3 770	949			2 431	7 150

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Electricité	192	106
Plomberie	2 658	1 120
Quincaillerie	1 680	574
Jardin	392	154
Total	4 922	1 954

Les différentes variations de périmètre correspondent aux acquisitions suivantes :

- Le 02/01/2009, le groupe a acquis 100% du capital de la société SODIQUIN distributeur de quincaillerie et bricolage exerçant en France.
- Le 01/07/2009, le groupe a acquis 100% du capital de la société SCID distributeur de quincaillerie et bricolage exerçant en France.
- Le 01/10/2009, le groupe a acquis 100% du capital de la société SEGUIN distributeur de quincaillerie et bricolage exerçant en France.

Par ailleurs, 1.096 K€ d'immobilisation incorporelle (Relations Clients) ont été reclassés en Goodwill. La valeur restante figurant en immobilisation incorporelle est amortissable sur 8 ans.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité. Elle est déterminée par zone activité et est fondée sur les prévisions de flux de trésorerie attendus sur une période explicite.

Le flux de la première année est fondé sur le budget approuvé par la direction. Les flux des années suivantes sont construits à partir des prévisions du management des UGT validées par le management du groupe, sur la base de sa connaissance de leur secteur d'activité, de leurs perspectives de croissance et leur profil de risque.

La valeur terminale, calculée à l'horizon explicite de prévision prend en compte un taux de croissance perpétuel égal au taux d'inflation.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT ainsi calculée est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Le groupe n'a pas utilisé d'autre méthode de valorisation, notamment la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Ces analyses n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations au 31 décembre 2009.

3.3) Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/07	Augmentations	Variat° Périmètre	Diminutions	Transferts	31/12/08
Terrains	3 100	33	0	0		3 133
Constructions - Agencements	20 154	222	-1 222	436	62	18 781
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 226	395	53	152		2 522
Autres immo. corporelles	3 883	237	-444	173		3 504
En Cours	62	656	0		-62	656
Total Valeurs brutes	29 425	1 544	-1 612	761	0	28 596
Amort. Constructions	10 393	1 007	-902	435		10 063
Amort. Inst. Tech.	1 522	303	-191	148		1 486
Amort. Autres immo.	2 149	467	-131	171		2 314
Total Amortissements cumulés	14 064	1 777	-1 224	754	0	13 863
Total valeur nette comptable	15 361	-234	-388	6	0	14 733

	31/12/08	Augmentations	Variat° Périmètre	Diminutions	Transferts	31/12/09
Terrains	3 133	1 157	559			4 848
Constructions - Agencements	18 781	5 800	1 104	333	656	26 007
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 522	213	219	48	28	2 935
Autres immo. corporelles	3 504	674	1 028	258	-28	4 920
En Cours	656	495	19		-656	515
Total Valeurs brutes	28 596	8 339	2 929	640	0	39 224
Amort. Constructions	10 063	1 042	204	312		10 998
Amort. Inst. Tech.	1 486	349	216	41	28	2 038
Amort. Autres immo.	2 314	562	624	269	-28	3 203
Total Amortissements cumulés	13 863	1 953	1 045	621	0	16 239
Total valeur nette comptable	14 733	6 386	1 884	18	0	22 985

3.4) Autres actifs non-courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/09	31/12/08
Prêts	1 453	10
Intérêts Courus sur Prêts	30	
Dépôts et cautionnements	88	73
Total	1 571	83

3.5) Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/09	31/12/08 <i>retraité</i>
Stocks de marchandises	33 710	29 374
Dépréciation	-1 691	-1 396
Total	32 019	27 978

3.6) Créance clients et autres débiteurs

<i>Au 31/12/2009 en milliers d'euros</i>	<i>Echu à plus de 60 jours</i>	<i>Echu de 30 à 60 jours</i>	<i>Echu à moins de 30 jours</i>	<i>Non échu</i>	<i>Total</i>
Avances versées aux fournisseurs				6 119	6 119
Créances clients et comptes rattachés	1 425	883	675	30 906	33 889
Dépréciations des comptes clients	-1 136	-222	-28		-1 385
Autres créances d'exploitation				680	680
Total	289	661	647	37 706	39 303

<i>Au 31/12/2008 en milliers d'euros</i>	<i>Echu à plus de 60 jours</i>	<i>Echu de 30 à 60 jours</i>	<i>Echu à moins de 30 jours</i>	<i>Non échu</i>	<i>Total</i>
Avances versées aux fournisseurs				4 429	4 429
Créances clients et comptes rattachés	953	587	566	23 633	25 739
Dépréciations des comptes clients	-832	-167	-15	0	-1 015
Autres créances d'exploitation				583	583
Total	120	419	551	28 646	29 736

3.7) Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/09	31/12/08
Avances versées au personnel	10	9
Avances versées aux organismes sociaux	19	45
Etat autres créances	1 358	438
Charges constatées d'avance	482	462
Créance sur cession Filiale		1 545
Autres débiteurs divers	24	
Total	1 893	2 498

3.8) Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/09	31/12/08
Valeurs mobilières de placement	2	1
Disponibilités	14 904	13 042
Total	14 906	13 043

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le tableau des Flux de Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/09	31/12/08
Découverts bancaires	-2 257	-3 173
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 906	13 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	12 649	9 869

3.9) Capital social

Le capital s'élève à 10.000.800 Euros.
Il se compose de 1.250.100 actions de 8 Euros.

L'article 10 des Statuts précise qu'un droit de vote double bénéficie à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

Il sera proposé par l'assemblée générale du 22 juin 2010 le versement de dividendes à hauteur de 1 000K€. Le nombre total d'options en cours est de 0 au 31 décembre 2009 et était de 0 au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2009, le cours de l'action était de 55 Euros.
Au 31 décembre 2009, la société détenait 125.010 actions propres.

3.10) Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008 retraité	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions		31/12/09	dont < à 1 an	dont > à 1 an
				Part utilisée	Part non utilisée			
Litiges	135		188	39	51	233	233	
Médailles du travail		9				9		9
Indemnités départ retraite	691	311	189	47	83	1 061		1 061
Total	826	320	377	86	134	1 303	233	1 070

Le tableau ci-dessous, présente la réconciliation des engagements pour indemnités de départ à la retraite au bilan en début et fin de période et détaille la variation de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/08	Variation périmètre	Coût des services rendus	Coût financier	Variations actuarielles	Fusion	31/12/09
BRICODEAL	15		1	1	2		19
BRICODEAL SOLUTIONS	178		13	10	-44	48	205
SIDER	389		30	21	30		470
GRENIE	60		5	3	-16		52
RANDU	48					-48	0
SODIQUIN		23	2	1	-4		22
SCID		67			-15		52
SEGUIN		221	12	10	-3		240
TOTAL	691	311	63	46	-50	0	1 061

3.11) Emprunts et Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/09	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/08
Emprunts contractés auprès des banques	15 708	3 190	6 827	5 691	9 244
Autres emprunts (dont participation des salariés bloquée : 3 975)	6 689	563	6 126		3 283
Concours bancaires	2 257	2 257			3 173
Comptes-courants d'associés	2 009	2 009			6 361
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants	341	341			454
Total	27 004	8 360	12 953	5 691	22 516

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe (en cours 31/12/2009) : 10.495 K€
- Taux variable (en cours 31/12/2009) : 5.212 K€

Le tableau ci-dessous présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables

En milliers d'euros	Capital restant dû au 01/01/10	Base du taux d'intérêt variable	Incidence si frais financiers +1%
SIDER	658	EURIBOR 3 M	4
BRICODEAL SOLUTIONS	3 080	EURIBOR 3 M	29
GRENIE	62	EURIBOR 3 M	0
SCI GRENIE	27	EURIBOR 3 M	0
SCI LIGNE	135	EURIBOR 3 M	1
SEGUIN	1 250	EURIBOR 3 M	5
Total	5 212		39

Le capital restant dû au 1er janvier 2010 issu des emprunts à taux variables représente 33.18 % du total du capital restant dû par le groupe (emprunts à taux variable+emprunts à taux fixe).

La Direction de la société est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Les intérêts des sommes mise en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite de la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale à deux ans. Le taux pour l'année 2009 s'élève à 4.81%.

Les facilités de caisse accordées par les banques sont contractuellement facturées au taux EURIBOR + marge.

3.12) Fournisseurs et autres créiteurs

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Avances reçues des clients	613	446
Dettes fournisseurs Immobilisations	1 536	306
Dettes fournisseurs	17 790	9 821
Autres dettes	1 889	1 126
Total	21 828	11 699

3.13) Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08 retraité
Rémunérations dues au personnel	3 247	2 590
Dettes envers les organismes sociaux	2 212	1 512
Dettes fiscales	2 629	2 315
Dettes fidélisation clients	1 115	839
Total	9 203	7 256

3.14) Impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/08 retraité	Variation périmètre	Résultat	Autres mouvements	31/12/09
Impôt actif sur différences fiscales temporaires	781	233	-67		947
Impôt passif sur retraitements de consolidation	-857	-566	172	-319	-1 570
Total	-76	-333	105	-319	-623

3.15) Instruments financiers

Valeur comptable des instruments financiers par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/09	31/12/08
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat (bilan)	-	1
Prêts et créances	42 767	34 136
Actifs financiers disponibles à la vente	4	4
Passifs financiers évalués au coût amorti	26 663	22 062

Pertes et profits nets par catégorie d'instrument financier (en milliers d'euros)	31/12/09	31/12/08
Prêts et créances	-	66
Passifs financiers évalués au coût amorti	789	1 186

La juste valeur de ces actifs et passifs correspond à la valeur comptable.

[4] Notes sur le compte de résultat

4.1) Autres produits de l'activité

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Prestations de participation publicitaire	1 015	741
Produits de location	59	53
Autres produits annexes	78	69
Total	1 152	863

4.2) Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Personnel intérimaire	264	51
Salaires et traitements	17 358	15 636
Charges sociales	7 002	6 138
Participation des salariés	1 303	1 272
Total	25 927	23 097

4.3) Charges externes

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08 retraité
Transports sur ventes	6 073	5 199
Publicité	1 916	1 308
Locations	1 457	1 028
Frais de déplacements	1 261	1 051
Entretien	1 015	945
Télécommunication	931	733
Electricité / eau / gaz / fuel	746	763
Honoraires	400	370
Assurances	393	310
Sous traitance	383	351
Enlèvement déchets	349	56
Documentation	150	77
Autres	327	195
Total	15 400	12 386

4.4) Autres produits et charges

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Produits de gestion	104	69
Reprise de Badwill		385
Reprise de provisions sur créances (part non utilisée) 49		76
Plus value de cessions des immobilisations	5	3
Autres produits	4	24
Total autres produits d'exploitation	189	530
Dépréciations clients et pertes irrécouvrables	-554	-486
Moins value de cessions des immobilisations		
Jetons de présence	-44	-44
Autres charges	-36	-7
Total autres charges d'exploitation	-633	-537
Total autres produits/(charges) d'exploitation	-444	-7
Total autres produits opérationnels	0	0
Charges exceptionnelles de restructuration	-533	
Total autres charges opérationnelles	-533	0
Total autres produits/(charges) opérationnels	-533	0

4.5) Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Revenus des Prêts	2	66
Revenus des Titres de Placement	80	139
Intérêts	-789	-1 186
Total	-707	-981

4.6) Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
Gains de change	40	12
Autres produits Financiers	16	27
Coût financier relatif à la provision pour indemnités de départ à la retraite	-48	-37
Pertes de change	-6	-1
Total	2	1

4.7) Charge d'impôt

La répartition de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08 retraité
Impôt courant	4 750	4 052
Contribution sociale 3,3 %	149	141
Impôts différés	-104	820
Total	4 795	5 013

La réconciliation de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	2009	2008 retraité
Résultat net des activités poursuivies :	9 608	9 662
Charge d'impôt consolidée	4 795	5 013
Résultat consolidé avant impôt:	14 403	14 675
Taux théorique:	34,43%	34,43%
Charge fiscale théorique	4 959	5 052
Ecart à expliquer:	(164)	(39)
Différences permanentes	4431	
Incidence contribution sociale	(25)	(24)
Incidence régularisation ID sur Amortissements Ecarts d'Evaluation	(119)	
Reprise de badwill		(133)
Economie d'IS liée aux coûts d'acquisition des titres de participation	(52)	
Incidence des dotations aux amortissements sans effet d'impôt	14	134
Autres	(26)	(47)
Ecart expliqué	(164)	(39)
Taux effectif d'impôt	33.29%	34.16%

4.8) Cession d'activités

Le résultat issu de la cession des activités BUHAN&TEISSEIRE réalisée en 2008 comprend le résultat de cession et le résultat de l'année, qui ne sont pas détaillés pour des raisons de confidentialité.

En 2009, 1.545 K€ relatifs à cette cession ont été encaissés.

[6] Engagements et autres obligations contractuelles

6.1) Garanties financières données

Les garanties financières données concernent :

- des engagements de cautions solidaires réactualisées donnés par la société aux établissements financiers et portant sur des emprunts contractés par les filiales pour un montant total de 8.384 K€
- des nantissements d'actions de filiales donnés en garantie aux établissements financiers pour des emprunts contractés par la société (10.000 actions SODIQUIN et 3.103 actions de BRICODEAL SOLUTIONS)

6.2) Paiements minimaux futurs à effectuer au titre des contrats de location simple non résiliables

En milliers d'euros	31/12/09	31/12/08
A moins d'un an	714	660
De deux à cinq ans	357	481
A plus de cinq ans		
Total	1 071	1 140

[7] Information relative aux parties liées

BRICODEAL S.A. est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participations.

Elle est la société tête de groupe du groupe BRICODEAL qui comprend 11 sociétés filiales françaises.

7.1) Nature des relations entre la société et les parties liées

Les transactions entre les sociétés consolidées du groupe (essentiellement management fees, loyers et quelques transactions commerciales) sont éliminées.

Le capital de BRICODEAL S.A. est détenu à 81.25% par la société civile Gerval, dont l'actionnariat est composé de Monsieur TEISSEIRE Louis ainsi que de deux de ses enfants, TEISSEIRE Jérôme et TEISSEIRE Valérie, et à 8,25% par Louis Teisseire, Président du Conseil de Surveillance de BRICODEAL S.A.

Les titres en auto-détention s'élèvent à 10 % du nombre des actions.

Les transactions avec ces parties liées sont les suivantes :

- Le solde du compte courant Gerval de 4 529 K€ a été remboursé en totalité au cours de 4eme trimestre.
- Un compte courant créditeur rémunéré de Monsieur Louis Teisseire dans les comptes de BRICODEAL S.A., dont le montant créditeur s'élève à 2.009K€ au 31 décembre 2009 (1.806 K€ au 31 décembre 2008).

7.2) Rémunérations allouées aux dirigeants

Le montant des rémunérations allouées en 2009 aux dirigeants s'est élevé à 533 K€.

Une provision au titre des résultats pour l'exercice 2009 pour ces mêmes dirigeants est inscrite au passif pour 165 K€.

[8] Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation est le suivant :

	% d'intérêt direct	% de contrôle	Siège social
S.A. BRICODEAL – Sté mère			Bordeaux [33]
S.A.S. BRICODEAL SOLUTIONS	99,88%	99,88%	Bordeaux [33]
S.A.S. SIDER	99,70%	99,70%	Villeneuve d'Ornon [33]
S.A.S. GRENIE	99,93%	99,93%	Bègles [33]
S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Bordeaux [33]
S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Bordeaux [33]
S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Villeurbanne [69]
S.A.S. SODIQUIN	100,00%	100,00%	Bourgbarré [35]
S.C.I. BUZ	92,86%	92,86%	Buzançais [36]
S.A.S. SCID	100,00%	100,00%	L'Union [31]
S.A.S. SEGUIN	100,00%	100,00%	Sourdeval [50]

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1] Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

[2] Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3] Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Mérignac, le 27 avril 2010
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Junières
Associé

Bruges, le 27 avril 2010
SAGEC

Philippe Bourdy
Associé

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1]

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Nouvelles normes et interprétations » aux états financiers qui expose deux changements de méthode comptable concernant :

- La comptabilisation des dépenses de catalogues
- La comptabilisation des programmes de fidélisation de la clientèle

[2]

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué dans les notes 2.9 et 2.10 aux comptes consolidés, votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks et des créances clients.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la société et une revue des données et hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3]

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac, le 27 avril 2010
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Junières
Associé

Bruges, le 27 avril 2010
SAGEC

Philippe Bourdy
Associé

BRICODEAL
Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 10.000.800 €

Siège Social :
Rue Yves GLOTIN
Centre Commercial de BORDEAUX NORD
33300 BORDEAUX
383 862 042 R.C.S. BORDEAUX

Tél. : 05 57 19 11 11 • Fax : 05 57 19 11 12